

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

LACROIX SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 12 500 000 €.
Siège social : 8, Impasse du Bourrelier, 44800 Saint Herblain.
855 802 815 R.C.S. Nantes.

A. — Comptes consolidés.

(Remarque générale : les informations suivantes sont présentées en milliers d'euros).

I. — Bilan au 30 septembre 2006.

Actif	Notes Renvoi IV.D.	30/09/06	30/09/05
		Net	Net
Goodwill	6	4 707	4 212
Immobilisations incorporelles	1	3 314	1 268
Immobilisations corporelles	2	36 706	29 805
Actifs financiers non courants	3	382	420
Titres mis en équivalence	5	459	465
Actifs d'Impôt différé		1 686	1 682
Actifs non courants		47 254	37 852
Stocks et en-cours	8	37 374	35 630
Créances clients	8	64 399	48 559
Autres créances	8	2 565	3 576
Actifs financiers courants	8	2 434	9 490
Trésorerie et équivalents	9	21 631	15 793
Actifs courants		128 403	113 048
Total actifs		175 657	150 900

Passif	Notes Renvoi IV.D.	30/09/06	30/09/05
Capital	10	12 500	12 500
Primes	10	15 955	15 955
Réserves consolidées	10	29 155	27 253
Résultat consolidé	10	9 806	4 728
Intérêts minoritaires	11	672	491
Capitaux propres du groupe	10	68 088	60 927
Autres fonds propres		230	230
Provisions non courantes	12	3 885	5 061
Dettes financières à Long terme	14	24 685	19 775
Passifs d'impôt différé		2 773	2 076
Passifs non courants		31 573	27 142

Dettes financières à court terme	13	15 616	13 205
Dettes fournisseurs	13	34 566	31 146
Autres dettes	13	25 814	18 480
Passifs courants		75 996	62 831
Total passifs		175 657	150 900

II. — Compte de résultat.

	Notes Renvoi IV.D.	30/09/06	30/09/05
Total chiffre d'affaires	16	200 303	183 202
Autres produits de l'activité		258	296
Achats consommés		-90 051	-81 345
Charges de personnel		-52 876	-50 340
Charges externes		-34 658	-34 718
Impôts et taxes		-4 259	-3 428
Dotations au amortissement et provisions		-6 211	-6 600
Variations de stock et de produits en cours		1 027	2 240
Autres produits et charges exploitation		407	329
Résultat opérationnel courant		13 940	9 636
Autres produits et charges opérationnels	21	1 719	-703
Résultat opérationnel		15 659	8 933
Autres produits et charges financières	19	-1 195	-1 099
Charges d'impôts	22	-4 517	-2 683
Mise en équivalence		43	72
Résultat net		9 990	5 223
Résultat, part des minoritaires		184	495
Résultat, part du groupe		9 806	4 728
Résultat par action (en euros)		8,10	3,83
Résultat dilué par action (en euros)		7,89	3,7

III. — Annexe des comptes consolidés.

A. — Faits majeurs de l'exercice.

Pour la première fois au 30 septembre 2006, les comptes annuels sont présentés en appliquant la totalité des normes publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne.

Informations générales relatives à l'entreprise. — Côtée sur l'Eurolist, Compartiment C, Lacroix SA est une société anonyme de droit français. L'activité du Groupe Lacroix est articulée autour de 3 métiers qui ont leur propre logique commerciale, technologique, industrielle et organisationnelle.

— Signalisation (métier historique du Groupe) : Conception et fabrication de panneaux de signalisation routière dans les principaux domaines suivants :

- Signalisation statique ;
- Signalisation dynamique ;
- Equipements urbains.

— Télégestion : Conception et réalisation de produits destinés à l'équipement pour la gestion à distance (télégestion) de sites techniques répartis : châteaux d'eau, stations de pompage et de traitement (marché de l'eau), chaufferies, bâtiments collectifs et municipaux (marché du génie climatique), etc.

— Electronique : Conception et fabrication de cartes électroniques pour le compte de donneurs d'ordres qui sous-traitent en externalisation de ces deux fonctions.

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2006 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « Le Groupe »).

B. — Principes comptables et règles de consolidation.

1. Principes généraux. — En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Lacroix publiés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2006 sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

L'information comparative 2005 a été retraitée conformément aux principes définis dans IFRS1.

En tant que 1^{er} adoptant des IFRS, les options retenues dans le cadre de la transition et les tableaux de réconciliation (bilan et compte de résultat) sont disponibles dans la Note de Transition IFRS, paragraphe F.

Pour l'établissement des premiers états financiers en normes IFRS, le groupe a appliqué le principe général d'application rétrospective posé par l'IFRS 1. Les options suivantes ont été retenues :

- Regroupements d'entreprises : Les opérations de regroupements d'entreprises antérieures au 1^{er} octobre 2004 ne sont pas retraitées ;
- Réévaluation en juste valeur à la date de transition : La possibilité d'utiliser la juste valeur comme coût historique à la date de transition n'a pas été retenue par le groupe ;
- Paiements en actions : La possibilité de ne pas retraiter les plans de stock options émis avant le 7 novembre 2002 n'a pas été retenue ;
- Ecart actuariels : Conformément à l'exception prévue par l'IFRS 1, les écarts actuariels cumulés à la date de transition ont été comptabilisés en capitaux propres d'ouverture ;
- Instruments financiers : Les normes IAS 32 et 39 ont été appliquées à compter du 1^{er} octobre 2004.

2. Présentation des états financiers consolidés. — Les notes et tableaux suivants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Sont considérés comme « actifs courants », les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation, ou dans les douze mois suivant la clôture, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les « dettes courantes » sont constituées des dettes échues au cours du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Les autres actifs ou dettes sont considérés comme « non courants ».

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction du groupe d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnable au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

3. Utilisation des estimations. — La présentation des états financiers suppose que la direction établisse des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et passifs, et fasse état des actifs et passifs éventuels à la date de clôture des comptes consolidés ainsi que des revenus et des charges pendant l'exercice. Les résultats effectifs peuvent naturellement diverger de ces estimations.

4. Méthodes de consolidations. — Les sociétés dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en avoir le contrôle sont consolidées par mise en équivalence.

Seule la société SDS et sa filiale « Sectra » seront maintenues en intégration proportionnelle dans la mesure où il s'agit d'un traitement prévu par la norme IAS 31 et que cette méthode d'intégration est plus pertinente économiquement.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à compter de leur date de cession.

Le périmètre de consolidation et la liste des filiales sont présentés en note C.

5. Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition. — L'amortissement des écarts d'acquisition a été remplacé par une revue de perte de valeur, qu'il convient d'effectuer au moins une fois par an et plus souvent en cas d'indice de perte de valeur.

Des tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T). Ils consistent à comparer la valeur comptable de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable.

Le Groupe a mis en place une méthodologie de test fondée sur la méthode DCF (Discounted Cash Flows) à partir de Business Plans établis pour chaque branche d'activité.

6. Méthode de conversion. — Les états financiers des filiales étrangères sont convertis, pour le bilan au cours de la devise étrangère à la clôture, et pour le compte de résultat au cours moyen de clôture.

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération. Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère, sont enregistrés au compte de résultat

7. Actif incorporels immobilisés. — Les immobilisations acquises avant le 30 septembre 2005 sont présentées en valeur historique, le Groupe Lacroix, ayant choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à évaluer certaines immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

8. Frais de recherche et de développement. — Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges.

Concernant les frais de développement, le Groupe a élaboré une procédure de suivi des frais permettant de recenser toutes les informations utiles pour l'identification, la valorisation et le suivi des dépenses.

Lorsque les dépenses qualifiées de développement satisfont aux critères d'activation, elles sont activées. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées en charges.

9. Amortissement et dépréciation des actifs incorporels immobilisés. — Les actifs incorporels immobilisés ont une durée de vie déterminée. L'amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Concessions, brevets, licences	3 à 10 ans
Logiciels	3 à 10 ans

10. Actifs corporels immobilisés. — Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles ou à leur coût de production pour la partie produite par le groupe.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

11. Amortissement et dépréciation des actifs corporels immobilisés. — L'amortissement est comptabilisé comme charge de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Aménagements sur terrains	5 ans
Constructions d'exploitation	20 à 40 ans
Installations et agencements des constructions	10 à 12 ans
Matériel et outillage	8 à 15 ans
Installations et agencements du matériel	8 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 15 ans

Les valeurs comptables des actifs corporels font l'objet d'un test de « perte de valeur » lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ainsi, lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à son montant recouvrable estimé, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

12. Location financement. — Les contrats de location-financement portant sur des immobilisations corporelles et incorporelles sont immobilisés lorsque le Groupe supporte substantiellement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont inscrites à l'actif en immobilisation et au passif en dettes financières. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière. Le solde entre les redevances et les charges financières est inclus dans le poste « Dettes financières ».

La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat conformément à l'échéancier. Les immobilisations concernées sont amorties sur la durée d'utilité.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe l'intégralité des risques et des avantages sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats sont comptabilisés en charge sur la durée du contrat.

13. Actifs financiers. — Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : les actifs de transaction, les prêts et créances, les actifs disponibles à la vente.

Les investissements financiers non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Réserve de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une provision pour dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier.

Les placements financiers (valeurs mobilières) sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat.

14. Instruments financiers.

Couverture de change et de taux. — Les opérations de couverture font l'objet d'une analyse par un expert indépendant de manière à assurer un traitement conforme aux normes IAS 32/39 dès lors qu'elles présentent un caractère significatif.

15. Stocks et en-cours. — Les stocks sont comptabilisés à leur dernier coût connu, équivalent, pour l'essentiel de ces stocks, au coût d'acquisition (méthode « premier entré, premier sorti »), conformément aux principes utilisés au cours des exercices précédents.

Le coût de production des produits finis et travaux en-cours comprend, outre le coût direct, les charges indirectes strictement imputables à la production. Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre le coût d'entrée et la valeur nette de réalisation.

16. Clients et comptes rattachés. — Les créances clients sont valorisées à leur valeur probable d'encaissement. Une estimation est faite pour les créances douteuses à partir d'une revue des créances dues à chaque clôture. Les pertes sur créances irrécouvrables sont passées en charges l'année de leur constatation.

17. Trésorerie. — Le poste « Disponibilités » comprend les disponibilités bancaires et les placements immédiatement disponibles.

Les découverts bancaires sont inclus dans les emprunts parmi les dettes à court terme au passif du bilan.

18. Capital et réserve. — Lorsque le Groupe rachète ou vend ses propres actions, le prix payé incluant les frais afférents à leur acquisition nets de taxes est déduit des capitaux propres dans le poste « Actions propres » jusqu'à leur cession.

19. Emprunts. — Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des commissions afférentes.

La part à moins d'un an des dettes financières est classée en dettes financières courantes.

20. Avantages du personnel :

— Indemnités de départ à la retraite : Le Groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies. L'évaluation de la provision est réalisée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation de 4 %.

Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers.

Les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses actuarielles et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.

Le coût financier et le coût des services rendus sont comptabilisés en charge de l'exercice.

— Paiements fondés sur des actions : Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat en contrepartie des réserves sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés.

La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes. La charge est répartie sur la période d'acquisition en contrepartie d'une augmentation des réserves.

21. Provisions. — Lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et s'il est possible d'estimer de manière fiable le montant de l'obligation, alors le Groupe comptabilise une provision.

22. Impôts courants et différés. — Un impôt différé est calculé pour toutes les différences temporaires existantes entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Le taux d'impôt utilisé est celui que le Groupe s'attend à payer ou à recouvrer auprès des administrations fiscales et qui a été adopté ou quasi adopté à la date d'arrêt des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs.

23. Chiffre d'affaires. — Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, et que leur montant peut être évalué de manière fiable.

24. Résultat par action. — Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions achetées par la société et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Le groupe dispose d'une catégorie d'instrument dilutif : les stocks options.

25. Informations sectorielles. — L'information sectorielle du Groupe est présentée selon deux niveaux (secteur d'activité et secteur géographique). Le choix de ces niveaux et leur décomposition reflètent le mode d'organisation du Groupe et les différences de risques et de rentabilité.

Le secteur d'activité constitue le premier niveau d'information sectorielle du Groupe. Il a été retenu les 3 principaux secteurs d'activités suivants :

- Signalisation ;
- Télégestion ;
- Electronique.

Le secteur géographique constitue le second niveau d'information sectorielle du Groupe. Il a été retenu deux secteurs géographiques : la France et l'étranger.

C. – Périmètre et méthodes de consolidation.

Le groupe LACROIX est ainsi constitué :

Dénomination	Siège	N° Siren	30/09/06			30/09/05		
			Détention 2006	Méthode 2006	% 2006	Détention 2005	Méthode 2005	% 2005
Lacroix S.A.	Saint-Herblain	855 802 815	100,00	Mère	100,00	100,00	Mère	100,00
Coteau	Sautron	392 915 138	4,04	Glob	100,00	4,04	Glob	100,00
Kangourou ATS	Strasbourg	344 679 022	99,85	Glob	100,00	99,84	Glob	100,00
Kangourou Ouest	Saint-Herblain	478 588 700	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
Kangourou Paca	Marseille	439 903 576	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
Kangourou IDF	Herblay	340 835 479	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
Kangourou Sud Ouest	Saint-Herblain	478 583 875	99,85	Glob	100,00	100,00	Glob	100,00
Lacroix Electronique	Vern/Seiche	409 064 151	99,99	Glob	100,00	99,99	Glob	100,00
Lacroix Electronique Tunisie	Tunisie		99,99	Glob	100,00	99,99	Glob	100,00
Lacroix Océan Indien	Le Port	343 852 836	99,67	Glob	100,00	99,67	Glob	100,00
Lacroix Signalisation	Saint-Herblain	409 065 984	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
Lacroix Sofrel	Vern/Seiche	409 065 810	99,95	Glob	100,00	99,95	Glob	100,00
Lacroix Trafic	Saint-Herblain	443 342 746	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
Leone	Vertou	322 008 442	49,93	Equiv	50,00	49,93	Equiv	50,00
LTI Centre (2)	Carros	382 846 384	42,42	Glob	100,00	42,42	Glob	100,00
LTI Sud Est (2)	Carros	383 076 684	4,02	Glob	100,00	4,02	Glob	100,00
LX Senalizacion	Espagne	A12 329 827	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
Norte	Espagne	A48 042 303	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
Norte Conservation	Espagne	B95 222 006	99,85	Glob	100,00	99,85	Glob	100,00
SAAM	St Eloy mines	861 200 574	97,97	Glob	100,00	97,97	Glob	100,00
SCI Pomo (2)	Nantes	348 565 060	50,00	Equiv	50,00	50,00	Equiv	50,00

Sectra	Saint-Jean d'Ilac	394 227 805	49,28	Prop	49,85	49,28	Prop	49,85
Société des Signalisation	Artigues	301 331 435	49,78	Prop	49,85	49,78	Prop	49,85
Sofrel Espana	Espagne	ESA8157311 3	99,95	Glob	100,00	99,95	Glob	100,00
Sofrel Electronics Pologne	Pologne	RHB11614	99,99	Glob	100,00	99,99	Glob	100,00
Softec	Italie	405 249	99,95	Glob	100,00	99,95	Glob	100,00
SCI Chalotais (3)	Nouvoitou	342 456 985	99,95	Glob	100,00			
Kangourou 1 (4)	Saint-Herblain	492 337 555	99,85	Glob	100,00			
Kangourou 2 (4)	Saint-Herblain	492 337 571	99,85	Glob	100,00			
Kangourou Rhones Alpes (4)	Vaulx-en-velin	492 139 472	99,85	Glob	100,00			
SCI Vinila (3)	Vannes	338 602 121	99,85	Glob	100,00			
SIRA (1)	Koenigsmacker	332 148 642				99,85	Glob	100,00
Scirens (1)	St Orens	377 500 533				99,85	Glob	100,00
Signalest (1)	Koenigsmacker	326 355 443				99,84	Glob	100,00

(1) Sociétés absorbées par Lacroix Signalisation.

(2) Sociétés clôturant au 31 décembre.

(3) Sociétés entrées sur l'exercice 2005/2006.

(4) Sociétés créées sur 2005/2006.

Société SNU, en Pologne, non consolidée, mais dont le crédit bail, représentant sa seule activité, est retraité dans la société Sofrel Electronics, depuis 5 ans.

D. – Explications sur les postes du bilan et du compte de résultat.

1. Variations des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation change	Variation périmètre	Transfert	Clôture
Frais d'établissement	9						9
Frais de recherche et développement	0						0
Concessions brevets (1)	3 066	2 099	218			58	5 005
Droit au bail	4						4
Autres immobilisations incorporelles	818	250	24	-5		-18	1 021
Acomptes	48	61				-38	71
Total	3 945	2 410	242	-5	0	2	6 110

(1) L'augmentation du poste provient essentiellement du retraitement crédit bail de la société Lacroix Electronique pour 1 929 K€.

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation change	Variation périmètre	Transfert	Clôture
Frais d'établissement	3	2					5
Frais de recherche et développement	0						0
Concessions brevets	2 249	308	219				2 338
Fonds commercial	0						0
Autres immobilisations incorporelles	425	87	21	-3		-35	453
Total	2 677	397	240	-3	0	-35	2 796

2. Variations des immobilisations corporelles :

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation change	Variation périmètre (1)	Transfert	Clôture
Terrains	804	99	111	-1	849	102	1 742
Terrains en crédit bail	660			-2			658
Constructions	9 621	254	1 759	-5	2 397	1 234	11 742
Constructions en crédit bail	10 231			-65			10 166
Installations techniques matériel industriel	21 951	2 866	2 567	-108		279	22 421
Installations techniques en crédit bail	8 088	707	73	-23			8 699
Autres immobilisations corporelles	9 705	786	1 493	-28		229	9 199
Immobilisations corporelles en cours (2)	372	3 812		-52		-1 846	2 286
Avances et acomptes	28	551					579
Total	61 460	9 075	6 003	-284	3 246	-2	67 492

(1) Les variations de périmètre proviennent principalement des sociétés SCI Vinila (433 K€) et SCI Chalotais (2 813 K€).

(2) Les immobilisations en cours concernent principalement la construction d'une usine en Tunisie, pour Lacroix Electronique.

Amortissements	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation change	Variation périmètre	Transfert	Clôture
Terrains	63	7					70
Terrains en crédit bail	0						0
Constructions	4 236	415	821		563	-28	4 365
Constructions en crédit bail	3 107	397		-16			3 488
Installations techniques matériel industriel	14 078	1 236	2 567	-23		61	12 785
Installations techniques en crédit bail	3 458	745	73	-12			4 118
Autres immobilisations corporelles	6 713	637	1 386	-6		2	5 960
Immobilisations corporelles en cours	0						0
Total	31 655	3 437	4 847	-57	563	35	30 786

3. Actifs financiers non courants :

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation change	Transfert	Clôture
Autres titres de participation	53		1		-3	49
Créances rattachées à des participations	0					0
Autres titres immobilisés	16				-8	8
Prêts	44	3	13			34
Dépôts et cautionnements	318	64	91		11	302
Total	431	67	105	0	0	393

Provisions	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation change	Transfert	Clôture
Autres titres de participation	0					0
Créances rattachées à des participations	0					0
Autres titres immobilisés	0					0

Prêts	0					0
Dépôts et cautionnements	11					11
Total	11	0	0	0	0	11

4. Ventilation des immobilisations nettes :

Par zone géographique	30/09/06	30/09/05
France métropolitaine	33 030	26 544
Etranger	12 079	9 161
Total	45 109	35 705

Par activité	30/09/06	30/09/05
Branche signalisation	19 139	17 168
Branche télégestion	5 035	2 397
Branche électronique	20 935	16 140
Total	45 109	35 705

5. Titres mis en équivalence :

Sociétés (1)	% d'intérêts	30/09/06	30/09/05
Leone	50 %	459	465
SCI Pomo (2)	50 %	0	0

(1) Ces sociétés ont été mises en équivalence à compter du 1er octobre 2004.

(2) Société pour laquelle une provision est comptabilisée (voir § 12).

6. Goodwill. — Les principales sociétés concernées sont :

	Brut	Net
Branche signalisation	2 820	2 820
Branche télégestion	1 887	1 887
Branche électronique	1 868	0
Total	6 575	4 707

Analyse de la variation :

Montant net au 1 ^{er} octobre 2005	4 212
Variation de périmètre SCI Chalotais	400
Variation de périmètre SCI Vinila	95
Montant net au 30 septembre 2006	4 707

7. Titres de participation non consolidés :

Société	Ouverture	Acquis.	Cession	Variation périmètre	Clôture
Gertrude (1)	35				35
SNU	13				13
Divers	5		4		1
Total	53	0	4	0	49

Informations relatives aux titres de participation non consolidés

Société	% détention	Valeur titre		Capitaux propres	Résultat
		Brute	Nette		
Gertrude (1)	5,82%	35	35	594	127
Divers		1	1		
Total		36	36		

(1) Exercice clos le 31 décembre 2005.

8. Actifs courants :

	30/09/06			30/09/05
	Brut	Amortissements provisions	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	25 651	2 947	22 704	22 039
En-cours de production / biens et services	7 577	5	7 572	7 285
Produits intermédiaires et finis	6 724	418	6 306	5 613
Marchandises	923	131	792	693
Stock et en-cours	40 875	3 501	37 374	35 630
Avances et acomptes versés sur commande	474		474	108
Créances clients et comptes rattachés	65 017	1 092	63 925	48 451
Clients et comptes rattachés	65 491	1 092	64 399	48 559
Créances sociales	115		115	157
Créances fiscales	2 450		2 450	3 419
Autres créances	2 565	0	2 565	3 576
Créances diverses (1)	1 108		1 108	8 054
Charges constatées d'avance	1 326		1 326	1 436
Actifs financiers courants	2 434	0	2 434	9 490
(1) Dont créances cédées aux Factors et non utilisées à des fins de financement			0	5 279

Au 30 septembre 2005, les créances cédées ont fait l'objet d'une garantie contre le non-recouvrement. Cette garantie était distincte du contrat d'affacturage. Il n'y avait donc pas d'engagement hors bilan.

Le contrat d'affacturage a été suspendu au 30 juin 2006.

9. Trésorerie et équivalents :

Valeurs brutes	30/09/06	30/09/05
Sicav, certificat de dépôt et autres produits de placement (1)	18 736	13 764
Disponibilités	2 895	2 029
Total	21 631	15 793
Provisions	0	0
Valeurs nettes	21 631	15 793

(1) Contrat de liquidité détenu à 100% par le groupe pour une valeur de 39 K€.

Les autres placements constitués de Sicav, de certificats de dépôt et d'autres produits de placement s'élèvent à 18 697 K€ au 30 septembre 2006.

10. Variation des capitaux propres :

	Capital	Primes	Réserves consolidées (1)	Résultat	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 30 septembre 2004	10 000	2 320	22 234	6 825	41 379	-23	41 356

Report résultat consolidé n-1			6 825	-6 825			
Résultat consolidé de l'exercice				4 728	4 728	495	5 223
Dividendes distribués en 2005			-1 770		-1 770		-1 770
Ecarts de conversion (2)			573		573		573
Augmentation de capital	2 500	13 635			16 135		16 135
Ecarts actuariels			-30		-30		-30
Variation de périmètre			-152		-152	19	-133
Variation actions propres			-54		-54		-54
Contrat de location			-426		-426		-426
Stocks option			53		53		5
Situation au 30 septembre 2005	12 500	15 955	27 253	4 728	60 436	491	60 927
Report résultat consolidé n-1			4 728	-4 728			
Résultat consolidé de l'exercice				9 806	9 806	184	9 990
Dividendes distribués en 2006			-1 219		-1 219		-1 219
Ecarts de conversion (2)			-97		-97	-3	-100
Ecarts actuariels			82		82		82
Variation actions propres			-1 683		-1 683		-1 683
Stocks option			91		91		91
Situation au 30 septembre 2006	12 500	15 955	29 155	9 806	67 416	672	68 088

(1) Dont Réserves légales, réglementées, autres réserves et report à nouveau : 17 716 K€.

(2) Ecarts de conversion essentiellement liés à la Pologne.

11. Intérêts minoritaires :

	Dans les réserves	Dans les variation périmètre	Dans le résultat	Total
Groupe Norte	3			3
Coteau	839		-7	832
LX Signalisation	38		8	46
LX Trafic	1		2	3
LTI Sud Est (1)	-361		161	-200
LTI Centre (1)	-97		14	-83
SAAM	54		5	59
SDS	1			1
Lacroix Océan Indien	6			6
Lacroix Sofrel	3		1	4
Total	487		184	671

(1) Sociétés ad hoc.

12. Provisions non courantes :

Provisions	30/09/06	30/09/05
Indemnités fin de carrière (1)	2 261	2 221
Provision pour impôts	46	81
Provision pour restructuration	0	390
Provision pour litiges clients, brevets, divers (2)	1 460	1 265
Provision pour risques sociaux	0	987
Provision pour titres mis en équivalence	118	117
Total	3 885	5 061

(1) L'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée par un actuairé indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation de 4 %.

Les hypothèses prises en comptes pour le calcul sont les suivantes :

- inflation de 2 % ;
- l'augmentation des salaires est de 3 %, inflation incluse ;
- le taux financier est de 4 % ;
- les tables de mortalité utilisées sont celles de l'INSEE Hommes et Femmes 2002 ;
- l'âge de départ à la retraite est de 61 ans pour les non-cadres, et 63 ans pour les cadres ;
- un double calcul est effectué afin de prendre en compte un départ à la retraite pour 90 % à l'initiative du salarié ;
- et de 10 % à l'initiative de l'employeur.

Les taux de départ sont les suivants :

Tranches d'âge	Signalisation	Electronique	Télégestion
-25 ans	9,09 %	9,08 %	16,67 %
De 25 à 39 ans	4,46 %	6,83 %	12,06 %
De 40 à 55 ans	2,50 %	2,38 %	3,54 %
+ 55 ans	0,00 %	0,00 %	0,00 %

(2) Cette provision concerne essentiellement un litige relatif à un brevet pour 644 K€ (Lacroix Trafic), un litige client pour 192 K€ (Lacroix Signalisation), et un risque sur un chantier Italien pour 200 K€ (Lacroix Sofrel).

Variation des provisions	30/09/06	30/09/05
Solde début de période	5 061	4 678
Dotations aux provisions	904	1 325
Reprise de provisions utilisées	1 022	902
Reprise de provisions non utilisées	912	
Mouvement IFC écarts actuariels	-125	-45
Autres mouvements	-21	5
Total	3 885	5 061

13. Passif courants :

	30/09/06	30/09/05
Emprunts et dettes c/o établissements de crédit	13 238	10 734
Emprunts en crédit-bail	1 715	1 881
Emprunts et dettes financières divers	663	590
Dettes financières court terme	15 616	13 205
Dettes sur immob. et comptes rattachés	353	138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 213	31 008
Fournisseurs et comptes rattachés	34 566	31 146
Dettes fiscales et sociales	16 689	15 071
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 067	336
Autres dettes d'exploitation	730	986
Dettes fiscales (I.S.)	1 737	206
Autres diverses (1)	3 276	1 700
Produits constatés d'avance	315	181
Autres dettes	25 814	18 480
Total passif courants	75 996	62 831
(1) Dont CC Vinila Investissement (actionnaire).	1 826	1 071

14. Dettes financières :

	30/09/06	30/09/05
Emprunts et dettes c/o établissements de crédit	16 271	12 517
Emprunts en crédit-bail	6 653	5 934
Emprunts et dettes financières divers	1 761	1 324
Dettes financières long terme	24 685	19 775
Dettes en euros	22 545	17 130
Dettes en devises étrangères	2 140	2 645
Ventilation par devise	24 685	19 775
1 à 5 ans	22 342	17 363
+ 5 ans	2 343	2 412
Ventilation par échéances (*)	24 685	19 775

15. Stock-option:

Des options sur actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédents la date d'octroi. Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 4 années de services.

	2006		2005	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options,
Au 1 ^{er} octobre 2005	23,50	14 062	23,50	14 062
Octroyées	63,30	18 276		
Au 30 septembre 2006	45,99	32 338	23,50	14 062

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation à la clôture de l'exercice sont détaillées ci-après :

Année de départ d'exercice	Année d'expiration	Prix d'exercice	Nombre actions
2002	2006	23,50	14 062
2005	2009	63,35	6 026
2006	2010	63,28	12 250
Total			32 338

La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice 2006, déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, ressort à 494 K€.

L'exercice des options ne pouvant intervenir qu'à l'issue de 4 ans de service, la charge de personnel correspondante est répartie sur 4 ans, Compte tenue des options attribuées en 2005, la charge de l'exercice 2006 s'élève à 91 K€.

Les hypothèses de calcul du modèle Black-Scholes retenues sont les suivantes :

- Durée acquisition des droits : 4 ans ;
- Volatilité : 32 % ;
- Taux sans risque : 4,05 % ;
- Cours sous jacent : 66,9 €.

16. Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique	30/09/06	30/09/05
France métropolitaine	164 733	154 618
Etranger	35 570	28 584
Total	200 303	183 202

17. Effectifs :

Sociétés	Total		Signalisation		Télégestion		Electronique	
	30/09/06	30/09/05	30/09/06	30/09/05	30/09/06	30/09/05	30/09/06	30/09/05
Cadres	256	248	94	97	61	52	101	99
Techniciens	317	303	79	69	26	25	212	209
Employés	167	152	114	97	21	24	32	31
Ouvriers	1 166	1 088	333	290	3	3	830	795
Total	1 906	1 791	620	553	111	104	1 175	1 134

Effectif moyen sur l'exercice.

18. Rémunération des organes de direction. — Les rémunérations versées, au titre de l'exercice, aux membres des organes de direction, d'administration, et de surveillance à raison de leurs fonctions dans le groupe se répartissent comme suit :

— Membres du directoire : 464 K€ ;

— Membres du conseil de surveillance : 201 K€.

19. Autres produits et charges financières :

	30/09/06	30/09/05
Produits et charges financières	-1 358	-1 522
Ecart de change	-264	141
Dotations et reprises provisions	129	-150
Produits et charges sur cessions valeur mobilière de placement	298	432
Total	-1 195	-1 099
Synthèse :		
Total des produits	1 876	1 605
Total des charges	3 071	2 704
Résultat financier	-1 195	-1 099

20. Degré d'exposition du Groupe aux risques de marché et de taux. — En dehors de la société Lacroix Electronique, le groupe n'est pas exposé aux risques de marché. D'une manière générale, le recours aux instruments financiers intervient dans le strict cadre des besoins nécessaires à l'exploitation, à l'exclusion de toute activité spéculative.

En ce qui concerne la société Lacroix Electronique, il s'agit principalement d'opérations libellées en dollar US pour lesquelles la politique consiste à recourir à des couvertures partielles.

Au 30 septembre 2006, les dettes en devises non couvertes sont non significatives.

21. Autres produits et charges opérationnels :

	30/09/06	30/09/05
Cessions de bâtiments Industriels	754	504
Reprise provision branche Electronique (fermeture Nogent)	912	0
Restructuration branche Signalisation (Signalest)	53	-864
Litige brevet (affaire Sodirel)	0	-401
Autres éléments	0	58
Total	1 719	-703

22. Impôts sur les bénéfices. — Preuve d'impôt :

	30/09/06	30/09/05
Résultat consolidé avant mise en équivalence	9 946	5 152
Impôt sur les bénéfices	4 517	2 683
Résultat avant impôt et amortissements	14 463	7 835
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	4 821	2 651
Incidence de l'activation d'impôts différés (+/-)	-146	-46

Incidence des fusions	-315	
Incidence des différences permanentes	77	-113
Suppression contribution additionnelle		33
Impact différence de taux d'impôt des filiales	62	94
Impact contribution sociale	101	39
Impact crédit impôt recherche	-86	-47
Divers	3	72
Charge d'impôt effective	4 517	2 683

— Répartition de la charge d'impôts sur les résultats :

	30/09/06	30/09/05
Charge d'impôt sur les bénéfices	4 112	2 507
Charge nette d'impôts différés	405	176
Total	4 517	2 683

Le régime des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A et suivants du CGI s'applique à certaines des sociétés du groupe :

1) Groupe Lacroix S.A. :

- Kangougou Ouest ;
- Kangougou PACA ;
- Kangougou IDF ;
- Kangourou ATS ;
- Lacroix Electronique ;
- Kangourou Sud Ouest ;
- Lacroix Signalisation ;
- Lacroix Sofrel ;
- Lacroix Trafic ;
- SAAM.

2) Groupe SDS :

- Sectra.

23. Engagements hors bilan :

	30/09/06	30/09/05
Dettes garanties par des sûretés réelles	19 894	18 841
Engagements de crédit bail non consolidé	non significatif	non significatif

24. Informations sectorielles :

	Signalisation		Télégestion		Electronique		Eliminations		Consolidé	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Produit des activités ordinaires :	93 787	85 998	17 560	15 099	88 956	82 105			200 303	183 202
Ventes à des clients externes	93 856	86 081	17 736	15 402	92 136	85 022			203 728	186 505
Ventes entre secteurs	-69	-83	-176	-303	-3 180	-2 917			-3 425	-3 303

	Signalisation		Télégestion		Electronique		Lacroix SA		Consolidé	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Résultat opérationnel	12 150	8 459	2 920	2 179	-1 119	-637	-11	-365	13 940	9 636
Actifs sectoriels :										
Actifs non courants (actif immobilisé)	19 139	17 168	5 035	2 397	20 935	16 140			45 109	35 705
Actifs courants (actif circulant d'exploitation)	53 533	49 772	7 485	6 191	49 933	43 881	17 452	13 204	128 403	113 048

Autres actifs non affectés							2 145	2 147	2 145	2 147
Passifs sectoriels :										
Passifs non courants	9 272	8 262	1 747	17	5 988	5 343	7 678	6 153	24 685	19 775
Passifs courants (passifs d'exploitation)	33 220	27 279	4 387	3 361	31 057	27 785	7 332	4 406	75 996	62 831
Autres passifs non affectés	2 813	2 844	825	714	563	1 698	2 687	2 111	6 888	7 367
Investissements de l'exercice (1)	4 056	4 909	399	200	7 030	6 251			11 485	11 360
Dotations aux amortissements et provisions exercice	2 548	2 886	530	254	3 130	3 457	3	3	6 211	6 600
Dépréciation des actifs	2 058	1 873	363	424	2 173	1 586	0	0	4 594	3 883

(1) Y compris acquisitions en crédit bail.

25. Litige en cours. — Au cours de l'exercice, une enquête a été diligentée par la DGCCRF, concernant d'éventuelles pratiques anti-concurrentielles des principaux acteurs français du marché de la signalisation. Notre connaissance de la procédure ne permet pas à la date d'arrêté des comptes d'évaluer avec fiabilité le risque lié à cette procédure. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce titre à la clôture.

E. – Tableau des flux de trésorerie.

	30/09/06	30/09/05
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net de l'ensemble consolidé	9 990	5 222
Elimination des charges et produits sans incidence		
Sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (1)	2 773	4 191
Variation des impôts différés	406	176
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-760	-346
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Divers		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	12 409	9 243
Ecart de conversion sur la CAF		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	231	-7 201
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 640	2 042
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	-9 452	-7 945
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	2 861	3 333
Subvention d'investissement encaissées		
Incidence des variations de périmètre	-1 515	-200
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 106	-4 812
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 220	-1 770
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-3	-1
Augmentations de capital en numéraire		16 136
Variation des autres fonds propres	-1 582	-69
Émissions d'emprunts	10 486	10 030
Remboursements d'emprunts	-7 588	-8 874
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	93	15 452

Variation de trésorerie	4 627	12 682
Incidence des variations de cours des devises	49	-83
Trésorerie d'ouverture	9 471	-3 140
Trésorerie de clôture	14 207	9 471

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant.

F. – Note de transition IFRS.

Première application des normes IFRS. — La date de transition aux normes IFRS pour le groupe est celle du 1^{er} octobre 2004. A compter de cette date, les états financiers sont établis conformément aux normes comptables internationales. Cette note a pour objet de présenter les informations utiles à la compréhension du processus de conversion engagé par le groupe et les impacts chiffrés des retraitements IFRS sur :

- les capitaux propres consolidés au 1^{er} octobre 2004 ;
- le résultat consolidé au 30 septembre 2005 ;
- les capitaux propres consolidés au 30 septembre 2005.

Pour l'établissement des premiers états financiers en normes IFRS, le groupe a appliqué le principe général d'application rétrospective posé par l'IFRS 1. Les options suivantes ont été retenues :

- Regroupements d'entreprises : Les opérations de regroupement d'entreprises antérieures au 1^{er} octobre 2004 ne sont pas retraitées ;
- Réévaluation en juste valeur à la date de transition : La possibilité d'utiliser la juste valeur comme coût historique à la date de transition n'a pas été retenue par le groupe ;
- Paiements en actions : La possibilité de ne pas retraiter les plans de stock options émis avant le 7 novembre 2002 n'a pas été retenue ;
- Ecart actuariel : Conformément à l'exception prévue par l'IFRS 1, les écarts actuariels cumulés à la date de transition ont été comptabilisés en capitaux propres d'ouverture ;
- Instruments financiers : Les normes IAS 32 et 39 ont été appliqués à compter du 1^{er} octobre 2004.

Eléments d'explication.

— Immobilisations corporelles (IAS 16) : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique amorti. La définition du coût d'acquisition en normes IFRS ne présente pas de divergence significative avec celle en vigueur dans le groupe.

Les durées d'amortissement ont été revues de manière rétrospective en fonction de leur utilisation réelle. Le retraitement des durées d'amortissement et l'application de l'approche par composants ont généré un impact de 7 257 K€ sur l'actif immobilisé. L'application de l'IAS 16 conduit à un impact positif sur les capitaux propres du groupe s'élevant à 4 524 K€ déduction faite de l'impôt différé passif.

Au titre de l'exercice 2005, le retraitement des durées d'amortissement produit un effet positif sur le résultat de 919 K€.

— Contrats de location (IAS 17) : La norme IAS 17 édicte les dispositions relatives à la définition et à la comptabilisation des contrats de location. La distinction est faite entre les contrats de location simple et les contrats de location financière.

Un contrat est qualifié de location financière s'il permet de transférer la quasi-totalité des risques et avantages associés à la propriété du bien loué. Les contrats ne répondant pas à cette définition sont réputés être des locations simples.

Dans le référentiel français, le groupe retraitait les contrats de crédit bail conformément au traitement préférentiel du règlement 99-02 relatif aux comptes consolidés. L'application de la norme IAS 17 a conduit à un retraitement limité de contrats de location portant essentiellement sur des logiciels.

L'impact sur les capitaux propres d'ouverture est positif et s'élève à 398 K€ déduction faite de l'impôt différé.

— Survaleurs (IAS 36 et IFRS 3) : Conformément à l'option prévue par l'IFRS 1, le groupe a choisi de ne pas retraiter les opérations de regroupements d'entreprises antérieures au 1^{er} octobre 2004. Les fonds de commerce initialement constatés en immobilisations incorporelles ont été reclassés à cette même date, pour leur valeur nette comptable dans le poste « Survaleurs ».

La norme IFRS 3 interdit l'amortissement des survaleurs et les soumet de manière obligatoire à un test de dépréciation périodique. L'annulation de l'amortissement génère un impact positif de 200 K€ sur le résultat.

Les tests de dépréciation doivent être réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.). Ils consistent à comparer la valeur comptable de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable.

Le groupe a mis en place une méthodologie de test fondée sur la méthode DCF (*Discounted Cash Flows*).

Dans le cadre de la conversion aux normes IFRS, les tests de dépréciation ont été mis en oeuvre en date du 1^{er} octobre 2004 pour chacune des U.G.T. : Branche Equipementier, Branche Télégestion, Branche Signalisation.

Les tests ont conduit à déprécier la survaleur de la branche Electronique pour 1 869 K€. Cette dépréciation génère un impact négatif sur les capitaux propres d'ouverture du même montant.

— Immobilisations incorporelles (IAS 38) : Les règles d'évaluation et de comptabilisation des immobilisations incorporelles sont édictées par la norme IAS 38. Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles du groupe, les impacts liés à la conversion aux normes IFRS sont peu significatifs. Il porte essentiellement sur la révision des durées d'amortissement de logiciels.

Le retraitement des durées d'amortissement génère un impact positif sur les capitaux propres d'ouverture pour 47 K€ déduction faite de l'impôt différé.

Dépenses de recherche et développement : Le groupe a élaboré une procédure de suivi des frais de recherche et développement. Cette procédure permet de recenser toutes les informations utiles pour l'identification, la valorisation et le suivi des dépenses.

Au 1^{er} octobre 2004, les dépenses qualifiées de développement ne satisfont pas les critères d'activation imposés par la norme. Aucun retraitement n'est opéré à cette date.

— Instruments financiers (IAS 32 et 39) : Le traitement comptable des instruments financiers est édicté par les normes IAS 32 et 39. Compte tenu de la politique de couverture du groupe et de l'absence d'instruments financiers complexes, l'application de ces normes ne génère pas d'impact significatif sur les comptes du groupe.

Les actions propres sont reclassées en diminution des capitaux propres et ce, quel que soit le motif de leur détention. Les actions propres représentent 630 K€ au 1^{er} octobre 2004.

Le groupe a diligenté une étude auprès d'un expert indépendant pour déterminer les retraitements comptables liés aux opérations de couverture à terme. Dans la mesure où les impacts étaient peu significatifs, l'adoption des nouvelles normes comptables n'a conduit à aucun retraitement sur l'exercice 2004/2005.

Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie « actifs détenus à des fins de transaction » et sont évaluées à leur juste valeur. Les ajustements de juste valeur sont comptabilisés en autres produits et charges financiers. L'impact positif des ajustements de juste valeur s'élève à 42 K€ pour l'exercice 2004/2005.

— Avantages du personnel (IAS 19) : Le travail de recensement des avantages du personnel a permis d'identifier une catégorie d'avantage du personnel nécessitant des retraitements : les indemnités de fin de carrière. L'application de l'IAS 19 a permis d'affiner les hypothèses de calcul.

En normes françaises, le groupe comptabilisait les engagements de retraite conformément à la méthode préférentielle du règlement 99-02. L'engagement est dorénavant calculé par un actuair indépendant pour les différentes filiales du groupe.

L'impact négatif constaté au 1er octobre 2004 correspond à une modification des hypothèses actuarielles. Il s'élève à 11 K€, déduction faite de l'impôt différé actif.

— Stock options (IFRS 2) : Selon la norme IFRS 2, l'attribution de plan de stock options conduit à comptabiliser une charge de personnel en contrepartie des réserves. Dans le cadre de la première application, le groupe n'a pas opté pour le seul retraitement des plans postérieurs au 7 novembre 2002.

Les options sont évaluées en utilisant le modèle financier de Black et Scholes lorsque les actions sous jacentes sont cotées. Dans ce cas, la valorisation n'est pas revue. Lorsque les actions sous jacentes ne sont pas cotées, les options sont évaluées à leur valeur intrinsèque. Cette valeur est revue périodiquement jusqu'à la date de levée d'option.

La charge globale représentative des options attribuées est fractionnée sur la période d'acquisition des droits.

Le montant de la charge relative à l'exercice 2004 / 2005, au titre des options attribuées, s'élève à 53 K€.

La comptabilisation des stocks options ne génère aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture.

— Produit des activités ordinaires (IAS 18) : La norme IAS 18 pose le principe général de comptabilisation des produits selon la méthode de l'avancement. L'analyse menée par le groupe n'a révélé aucune divergence entre les conditions de comptabilisation imposées par la norme et la pratique actuelle.

— Périmètre de consolidation (IAS 27, 28 et 31) : Les critères nécessaires à la qualification de la nature du contrôle sont similaires à ceux prévus par le règlement 99-02. Ils sont prévus par les normes IAS 27, 28 et 31. Le groupe a opté, conformément à la norme IAS 31 d'intégrer les sociétés sous contrôle conjoint Leone et Pomo par mise en équivalence.

Ce changement de méthode d'intégration ne génère aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture.

— Impôts différés (IAS 12) : Les retraitements IFRS qui ont créé une différence temporaire entre la base comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs ont conduit à constater un impôt différé conformément aux dispositions prévues par l'IAS 12.

Les impacts des retraitements sur les capitaux propres s'entendent déduction faite de l'imposition différée.

Rapprochements normes françaises / normes IFRS :

— Rapprochement des capitaux propres au 1^{er} octobre 2004 :

Capitaux propres groupe au 1 ^{er} octobre 2004 (normes françaises)	38 921
Retraitement Immobilisations corporelles (IAS 16)	4 524
Retraitement contrats de location (IAS 17)	398
Dépréciation survaleurs (IAS 36 et IFRS 3)	-1 869
Retraitement Immobilisations incorporelles (IAS 38)	47
Reclassement actions propres (IAS 32)	-631
Ajustement IFC (IAS 19)	-11
Capitaux propres groupe au 1er octobre 2004 (normes IFRS)	41 379
Impact sur les capitaux propres d'ouverture	2 458

— Rapprochement du résultat au 30 septembre 2005 :

Résultat net 30 septembre 2005 (normes françaises)	4 188
Suppression amortissement écart acquisition	200
Retraitement des immobilisations corporelles	919
Ajustement provision IFC	-74
PV sur instruments financiers	42
Charge stock options	-53
Résultat net 30 septembre 2005 (normes IFRS)	5 222
Impact sur le résultat de l'exercice 2005	1 034

— Rapprochement des capitaux propres au 30 septembre 2005 :

Capitaux propres groupe au 30 septembre 2005 (normes françaises)	57 891
Suppression amortissement écart acquisition (IAS 36 et IFRS 3)	200
Retraitement des immobilisations corporelles (IAS 16)	5 443
Retraitement des immobilisations incorporelles (IAS 16)	47
Ajustement provision IFC (IAS 19)	-115
Ajustement juste valeur sur instruments financiers (IAS 39)	42
Charge stock options (IFRS 2)	0
Actions propres (IAS 32)	-685
Dépréciation fonds de commerce (IAS 36 et IFRS 3)	-1 869
Retraitement contrats de location (IAS 17)	-27
Capitaux propres groupe au 30 septembre 2005 (normes IFRS)	60 927

Impact sur les capitaux propres de clôture	3 036
--	-------

B. — Comptes sociaux.

(Remarque générale : les informations suivantes sont présentées en milliers d'euros).

I. — Bilan au 30 septembre 2006.

Actif	Notes	30/09/06			30/09/05
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles :					
Concessions, brevets, licences		24	24	0	0
Immobilisations corporelles :					
Autres immobilisations corporelles		13	12	1	2
Immobilisations financières :					
Autres titres de participation	3	43 807	3 305	40 502	33 849
Autres		2		2	2
Actif immobilisé	1	43 846	3 341	40 505	33 853
Créances d'exploitation :					
Créances clients et comptes rattachés	2	400		400	444
Créances diverses	2	18 517		18 517	17 446
Valeurs mobilières de placement : actions propres	4	2 233		2 233	549
Valeurs mobilières de placement : autres titres	4	18 900		18 900	13 925
Disponibilités		34		34	6
Charges constatées d'avance	7	31		31	34
Actif circulant		40 115	0	40 115	32 404
Total général		83 961	3 341	80 620	66 257

Passif	Notes	30/09/06	30/09/05
Capital		12 500	12 500
Primes d'émission, fusion d'apport		15 955	15 955
Réserve légale		1 250	1 000
Autres réglementées (1)			3 967
Autres réserves		14 967	11 000
Report à nouveau		2 233	460
Résultat		-429	1 952
Capitaux propres	9	46 476	46 834
Provisions pour risques et charges		326	1 686
Provisions	10	326	1 686
Emprunts obligatoires convertibles			
Emprunts et dettes c/o établissements de crédit (2)		11 028	8 411
Emprunts et dettes financiers divers		20 491	8 579
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		130	229
Dettes fiscales et sociales		1 949	412
Dettes sur immobilisations			19
Autres		220	87

Total dettes	2	33 818	17 737
Total général		80 620	66 257
(1) Dont réserves spéciales des plus values à long terme			3 967
(2) Dettes et produits constatés d'avance à d'un an		5 563	3 376
(3) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		398	267

II. — Compte de résultat.

	30/09/06	30/09/05
Produits d'exploitation (I) :		
Production vendue : biens et services	1 124	1 083
Chiffre d'affaires net	1 124	1 083
Reprises provisions et amortissements, transferts de charges	9	13
Autres produits		
Total produits d'exploitation	1 133	1 096
Charges d'exploitation (II) :		
Autres achats externes (*)	481	608
Impôts, taxes et assimilés	28	19
Charges de personnel		
Salaires et traitements	290	344
Charges sociales	247	264
Dotation aux amortissements et provisions		
Dotation aux amortissements sur immobilisa	1	1
Dotation provisions pour risques et charges	3	
Autres charges		7
Total charges d'exploitation	1 050	1 243
Résultat exploitation (I-II)	83	-147
Produits financiers (III) :		
De participation (3)	1 992	1 665
Autres inter. et produits assimilés (3)	676	423
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits / cessions de val mob placement	216	34
Total produits financiers	2 884	2 122
Charges financières (IV) :		
Dotations aux amortissements et provisions	3 527	
Intérêts et charges assimilés (4)	868	460
Charges / cessions de val mob placement		
Total charges financières	4 395	460
Résultat financier (III-IV)	-1 511	1 662
Résultat courant avant impôt	-1 428	1 515
Produits exceptionnels (V) :		
Sur opérations en capital	40	9
Reprises sur provisions	295	
Total produits exceptionnels	335	9
Charges exceptionnelles (VI) :		
Sur opérations de gestion		163
Sur opérations en capital	43	9
Dotations amortissements et provisions		296
Total charges exceptionnelles	43	468

Résultat exceptionnel (V-VI)	292	-459
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-707	-896
Total des produits	4 352	3 227
Total des charges	4 781	1 275
Bénéfice ou perte	-429	1 952
<i>(*) Y compris :</i>		
<i>Redevance de crédit bail mobilier</i>		
<i>Redevance de crédit bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entreprises liées</i>	2 488	2 037
<i>(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>	555	219

III. — Annexes des comptes sociaux.

A. — Faits majeurs de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2006, la société a souscrit à l'augmentation de capital de Lacroix Electronique pour 10 M€.

B. — Changement de méthode comptable.

Conformément à l'avis du CU CNC N° 2005-G du 12 octobre 2005, la société Lacroix SA a opté pour la reprise de la provision pour restitution d'impôt dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.

La provision dotée par résultat en 2005 a été reprise par le compte de résultat, soit 296 K€, la provision dotée en capitaux propres a été reprise en capitaux propres, soit 1 290 K€.

Selon les dispositions des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, les nouvelles règles de comptabilisation des actifs ont été appliquées depuis le 1er octobre 2005 dans les comptes de la société. Lacroix SA a opté pour la méthode de réallocation des valeurs nettes comptables dite « méthode prospective ».

Les conséquences fiscales de ce changement de méthode sont limitées et ne font pas l'objet de mentions particulières.

C. — Règles et méthodes comptables.

Les règles et méthodes comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, (sous réserve des changements de réglementation comptable mentionnés dans le paragraphe B) ;
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties suivant le mode linéaire :
— Concessions, brevets, licences, logiciels : 1 à 10 ans linéaire.

2. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût des productions de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- matériel de transport : 4 à 10 ans linéaire ;
- matériel de bureau informatique : 4 à 10 ans linéaire ;
- mobilier : 15 ans linéaire.

3. Immobilisations financières. — La valeur brute des titres de participation et autres titres immobilisés correspond au coût d'achat hors frais accessoires. Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur coût historique.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute. Cette valeur d'usage est appréciée au cas par cas en tenant compte notamment de la situation générale, des perspectives d'activités et de résultats de chacune des sociétés concernées.

Au titre de l'exercice, il a été procédé à une révision de la méthode de valorisation des titres de participation de Lacroix Electronique à partir des capitaux propres au 30.09.2006 incluant la valorisation des filiales, et ce après constatation d'une provision pour dépréciation du fonds commercial calculé selon la méthode des DCF.

4. Créances. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Valeurs mobilières de placement. — Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée à la clôture. Les stock-options sont comptabilisés dans les valeurs mobilières de placement.

6. Opérations en devises. — Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur dans la monnaie de référence à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de changes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

7. Provision pour risques et charges. — Conformément au règlement 2000-06 du C.R.C., les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de la société à l'égard de tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Elles sont évaluées en tenant compte des informations disponibles et le cas échéant après consultations des experts et conseils de l'entreprise. Le montant comptabilisé au titre de la provision pour retraite a été évalué suivant la méthode actuarielle dite au prorata « des droits au terme » autrement dénommée « méthode rétrospective des unités de crédit projetées ». Aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé à ce titre. »

8. Résultat exceptionnel. — Le résultat exceptionnel comprend les éléments de résultat qui ne se rattachent pas aux activités ordinaires de l'entreprise. Il comprend également les éléments qui, bien que se rattachant aux activités ordinaires, présentent un caractère exceptionnel dans leurs montants et leur survenance.

9. Impôt sur les bénéfices. — La société Lacroix SA (société tête de Groupe) et ses filiales intégrées (toutes détenues à plus de 95%) ont décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale des groupes prévu par les articles 223 et suivants du CGI, en date du 27 septembre 1996, pour 5 ans à compter du 1er octobre 1996. L'option pour l'intégration fiscale a fait l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction à compter du 1er octobre 2001.

L'impôt pris en charge par les filiales est celui qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale, la mère comptabilisant en résultat les différentiels d'impôts provisoires ou définitifs provenant de l'application du régime.

D. – Informations relatives au bilan.

1. Immobilisations, amortissements et provisions. — Variations des immobilisations brutes :

Immobilisations	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Immobilisations incorporelles :				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24			24
Sous total	24	0	0	24
Immobilisations corporelles :				
Matériel de bureau, informatique	13			13
Sous total	13	0	0	13
Immobilisations financières :				
Participations	33 849	(1) 10 000	42	43 807
Prêts et autres immobilisations financières	2			2
Sous total	33 851	10 000	42	43 809
Total	33 888	10 000	42	43 846

(1) Lacroix SA a souscrit à l'augmentation de capital de Lacroix Electronique pour 10 M€.

— Variations des amortissements et provisions :

Amortissements et provisions sur immobilisations	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Immobilisations incorporelles :				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24			24
Sous total	24	0	0	24
Immobilisations corporelles :				
Matériel de bureau, informatique	11	1		12
Sous total	11	1	0	12
Immobilisations financières :				
Titres de participations	1	3 305		3 306
Sous total	1	3 305	0	3 306
Total	35	1	0	3 342

2. Ventilation des créances et des dettes par échéance :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans

Etat des créances :				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2		2	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	399	399		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10	10		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Divers				
Groupe et associés	18 507	18 507		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	31	31		
Totaux	18 950	18 948	2	0
Etat des dettes :				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
A un an maximum à l'origine	445	445		
A plus d'un an à l'origine	10 583	2 906	7 678	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	130	130		
Personnel et comptes rattachés	96	96		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100	100		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	1 671	1 671		
Taxe sur le valeur ajoutée	66	66		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16	16		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	20 491	20 491		
Autres dettes	220	220		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Totaux	33 819	26 141	7 678	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 039			

4. Valeurs mobilières de placement autocontrôle :

	30/09/06	30/09/05
Actions propres (1)	2 233	549
Contrat de liquidité (2)	203	203
Placement (3)	18 697	13 722

Total	21 133	14 474
Provisions	0	0
Valeurs nettes	21 133	14 474

(1) La société Lacroix SA a réalisé au cours de l'exercice l'achat de 22 029 actions.

A la clôture de l'exercice, la société détient 42 176 titres pour un montant de 2 233 K€.

A la clôture, les actions propres détenues couvrent la totalité des engagements liés aux stocks options.

(2) Contrat de liquidité détenu à 100% par le groupe pour une valeur de 203 K€ comprenant 2 174 actions Lacroix.

(3) Les autres placements constitués de Sicav, de certificats de dépôt et d'autres produits de placement s'élèvent à 18 697 K€ au 30 septembre 2006.

5. Engagements financiers à la clôture :

Avals et cautions donnés aux filiales	3 714
Dettes garanties par des suretés réelles	2 452
Redevances crédit bail	0
Effets escomptés non échus	0

L'écart entre le total des avals et cautions donnés pour le compte de l'ensemble des sociétés du groupe (3 714 K€) et l'information figurant sur le tableau des filiales et participations (1 219 K€) s'explique par l'existence de garantie octroyée par Lacroix SA pour le compte de sociétés du Groupe non directement filiale de celle-ci, dont notamment une garantie des dettes de Lacroix Electronics et sa filiale SNU accordée à ING Lease Pologne dans le cadre du crédit-bail immobilier de Kwidzyn représentant un montant de 2 495 K€ au 30 septembre 2006.

6. Charges à payer :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48
Dettes fiscales et sociales	1 949
Autres dettes	94
Total	2 091

7. Charges constatées d'avance :

Charges exploitation	30
Charges financières	1
Total	31

8. Produits à recevoir :

Clients, factures à établir	65
Intérêts courus	26
Total	91

9. Capitaux propres. — Le capital social est constitué de 1 255 520 actions pour un montant de 12 500 000 €. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives détenues depuis plus de trois ans par le même actionnaire.

Capitaux propres à l'ouverture	46 834
Reprise de provision pour restitution d'impôt	(1) 1 290
Distributions de dividendes	-1 219
Résultat de l'exercice	-429
Total	46 476

(1) Conformément à l'avis du CUCNC N°2005-G du 12 octobre 2005, la société Lacroix SA a opté pour la reprise de la provision pour restitution d'impôt. La provision dotée par résultat en 2005 a été reprise par le compte de résultat, soit 296 K€, la provision dotée en capitaux propres a été reprise en capitaux propres, soit 1 290 K€.

10. Provisions :

	Valeur à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeurs à la clôture
Provisions risques et charges :				

Risques levée stock options	66	222		288
Indemnités départ retraite	35	3		38
Risque de restitution d'impôt	1 585		1 585	0
	1 686	225	1 585	326

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite, sur la base des dispositions conventionnelles.

Il s'agit d'un régime à prestations définies. L'évaluation de la provision est réalisée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation de 4 %.

11. Dirigeants. — Les rémunérations versées, au titre de l'exercice, aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions dans la société sont de 274 K€ hors retraite complémentaire, celle-ci s'élevant à 83 K€.

Le contrat concernant les engagements de pensions et de retraite a été souscrit par la société. Celui-ci couvre « tous les membres du personnel cadre position III faisant partie de l'effectif de la société Lacroix SA lors de leur départ à la retraite. »

Au 30 septembre 2006, seul monsieur Jean Paul Bedouin peut prétendre au bénéfice de ce contrat.

E. — Informations relatives au résultat.

1. Ventilation de l'impôt :

	Résultat avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	-1 428		-1 428
Résultat exceptionnel	292		292
Intégration fiscale : produit d'impôt		707	707
Résultat net 30 septembre 2006	-1 136	707	-429

2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt :

Nature	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels :						
Charges non déductibles temporairement :						
Provision pour impôts	98			98		
Congés payés (ancien régime)						
Indemnités départ retraite	11		2		12	
Autres						
II. Impact des éléments à imputer (antérieur à l'intégration fiscale) :						
Amortissements réputés différés						
Déficits reportables						
Moins value à long terme						
III. Régime de l'intégration fiscale :						
Amortissements réputés différés						
Déficits reportables						
Moins values nettes à long terme						
IV. Eléments de taxation éventuelle :						
Plus value en sursis d'imposition (titres)		1 675				1 675
Montant de la réserve spéciale des		0				
Plus-values à long terme (base d'impôt)						

L'impact des plus values à long terme à la clôture est évalué au taux de 15 %.

3. Intégration fiscale. — La société est tête de groupe des sociétés suivantes :

- Kangougou ATS ;
- Kangougou Ouest ;
- Kangougou Paca
- Kangourou IDF ;
- Kangourou Sud Ouest ;

— Lacroix Electronique ;
 — Lacroix Signalisation ;
 — Lacroix Sofrel ;
 — Lacroix Traffic ;
 — SAAM.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique en l'absence d'intégration fiscale est de 707 K€.

F. — Autres renseignements.

1. Postes du bilan et de compte de résultat concernant les entreprises liées :

Immobilisations financières (valeur brute)	43 807
Créances	18 904
Dettes	20 671
Charges d'exploitation	66
Charges financières	4 082
Produits d'exploitation	1 122
Produits financiers	2 488
Charges exceptionnelles	0
Produits exceptionnels	295

2. Effectif. — L'effectif moyen pour l'exercice s'est élevé à 3 personnes (cadres).

3. Société consolidante :

Vinila investissements, société anonyme au capital de 50 000 €,

N° Siret : 354 034 993 00023.

4. Litiges en cours. — Au cours de l'exercice, une enquête a été diligentée par la DGCCRF, concernant d'éventuelles pratiques anti-concurrentielles des principaux acteurs français du marché de la signalisation. Notre connaissance de la procédure ne permet pas à la date d'arrêtés des comptes d'évaluer avec fiabilité le risque lié à cette procédure. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce titre à la clôture.

Tableau-liste des filiales et participations.

	Capital social	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
1. Filiales détenues à plus de 50 % :											
Lacroix signalisation	13 750	20 277	99,85 %	13 606	13 606		179	53 820	5 311	981	
Lacroix Sofrel	5 500	3 442	96,83 %	13 062	13 062			16 745	1 754	1 011	
Lacroix Electronique	14 200	-3 239	99,99 %	17 128	13 823	16 240	1 040	92 886	-1 568		
SCI Pomo	2	-238	50,00 %	1		153		48	-3		31,12,2005
2. Participations détenues entre 10 et 50 % :											
LTI Centre	0	-202	40,00 %	7	7	279		35	5		31,12,2005
3. Participation inférieure à 10 % :											
Divers				3	3						
Total				43 807	40 501	16 672	1 219			1 992	

C. — Affectation du résultat.

Le résultat net de l'exercice de Lacroix SA s'établit à -429 336 €.

Le directoire propose à l'assemblée générale l'affectation de résultat suivante :

Report à nouveau antérieur	2 233 096 €
Diminué de la perte de l'exercice	-429 336 €
Augmenté d'un prélèvement sur les réserves	966 702 €
Pour former un montant distribuable de	2 770 462 €

Affecté de la manière suivante :	
A titre de dividendes aux actionnaires la somme de	2 134 384 €
Soit	1,70 € par action
Le solde au poste « Report à nouveau » ainsi porté à la somme de	636 078 €

étant précisé que ce montant sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société.
Il en résulte que le montant des capitaux propres, après affectation du résultat, s'élèverait à la somme de 44 341 649 €.

0700774